

FICHE INTENDANCE A REMETTRE A L'ETABLISSEMENT

Identité de l'élève

NOM _____ Prénom _____

PERSONNE QUI PAIE LES FRAIS DE DEMI-PENSION OU D'INTERNAT :

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

adresse mail : _____@_____

Les factures de demi pension et d'internat seront envoyées en début de trimestre sur cette adresse mail

EXTERNE

DEMI – PENSIONNAIRE

Une nouvelle fiche d'inscription sera distribuée en classe courant septembre pour définir le régime définitif de l'élève (forfait 3, 4 ou 5 jours, ou externe) en fonction de l'emploi du temps : les repas pris en septembre avant restitution de la fiche seront à régler.

INTERNE **SOUS RESERVE** d'acceptation par la commission d'internat

POUR LES INTERNES UNIQUEMENT : Un acompte de 300€ est à verser dès l'inscription par chèque à l'ordre de l'agent comptable du Lycée Costebelle ou par espèces à la caisse du régisseur.

POUR LES INTERNES BOURSIERS : joindre la copie de la notification de bourse et non le règlement.

NOUVEAUX ÉLÈVES UNIQUEMENT : Les élèves boursiers doivent fournir une copie de la notification fournie par le service académique des bourses.

Relevé d'identité bancaire

L'établissement ne pratique pas le prélèvement automatique. Le RIB à fournir sert uniquement au virement des bourses en fin de trimestre, éventuellement à reverser les sommes trop-perçues par l'établissement (demi-pension, voyage, ...) et remboursement de frais de transport des stages en entreprises (section professionnelle). En aucun cas, une somme ne peut être prélevée sur votre compte, sans votre autorisation.

AGRAFER LE RIB ICI

Date

Signature du responsable légal,